



## Fédération Autonome de l'Éducation Nationale

**Pourquoi la FAEN n'appelle pas à la grève du 18 Mars.**

Cher(e) Collègue,

Les fédérations de fonctionnaires ont décidé d'une journée d'action, le **18 mars 2014**, sur une plateforme revendicative très standard : revalorisation des salaires, défense des conditions de travail et protection sociale.

Les fédérations de l'Éducation nationale (FAEN, CGT, FO, SUD) se sont ensuite rencontrées pour définir la déclinaison de cette action pour notre ministère.

**Pour la FAEN, les problèmes rencontrés par le système éducatif et ses personnels sont bien réels et l'avenir s'annonce porteur de nombreux dangers liés à la mise en place de la refondation Peillon.**

C'est pourquoi nous demandons l'adoption d'une plateforme revendicative Education nationale complémentaire de celle très générale des fédérations de la Fonction publique.

Nous demandons notamment que dans cette plateforme soient affirmées les revendications suivantes :

- Augmentation des **DHG** actuellement en diminution, y compris dans l'Éducation prioritaire,
- Abrogation des décrets sur les **rythmes scolaires**,
- Modification du **calendrier triennal** avec report de la pré-rentrée des enseignants de fin août au début du mois de septembre,
- Définition d'une autre « **refondation** » pour l'École de la République, beaucoup plus ambitieuse,
- Arrêt du **regroupement école/collège** et de la réunionite qui en découle,
- Remise en cause des différentes **formes d'évaluation** chronophages pour le bac, notamment en langues et dans l'enseignement professionnel (CCF).
- La **défense du décret de 1950 et des statuts particuliers**.

Tenus par leurs fédérations de fonctionnaires, nos interlocuteurs n'ont pas accepté notre demande d'une plateforme complémentaire Education nationale qui aurait assuré une plus grande lisibilité à nos demandes auprès des médias avant et pendant le 18 mars.

**En conséquence, tout en partageant la volonté d'obtenir une augmentation des salaires et l'amélioration des conditions de travail, la FAEN n'appellera pas, ni ne dissuadera, les personnels à participer à la grève et aux manifestations du 18 mars portant sur des revendications à ses yeux beaucoup trop restrictives.**

La FAEN continue de combattre, à tous les niveaux, les décisions négatives prises par le gouvernement et se déclare disponible pour participer à toute action d'envergure portant sur les dossiers de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Soyez assuré(e), cher(e) collègue, de notre ferme volonté de défendre nos métiers et tous ceux qui les exercent.

Recevez l'expression de nos sentiments syndicalistes les plus cordiaux.

Paris le 12 Mars 2014

**Marc GENIEZ Co-Secrétaire général**

**Contact : 06 08 09 87 82**

